

Délibération DEL-CC-2024-066

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 14 MAI 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le quatorze mai deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (59) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (9) : Thierry MAROLLEAU pouvoir à Maryse NOURISSON-ENOND, Bérangère BAZANTAY pouvoir à Jean-François MOREAU, Jean-Marc BERNARD pouvoir à Dominique REGNIER, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Jean-Pierre BODIN, Julie COUTOUIS pouvoir à Jérôme BARON, Claudine GRELLIER pouvoir à Bernard CARTIER, Emmanuelle HERBRETEAU pouvoir à Roland MOREAU, Rachel MERLET pouvoir à Johnny BROSSEAU

Absents (16) : Jean-Yves BILHEU, Thierry MAROLLEAU, Bérangère BAZANTAY, Jacques BELIARD, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Marie-Line BOTTON, Julie COUTOUIS, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET

Date de convocation : 08-05-2024

Secrétaire de séance : Monsieur André GUILLERMIC

HABITAT

Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : renouvellement de la convention pluriannuelle avec la Région Nouvelle-Aquitaine

Annexe : convention opérationnelle

Vu la délibération n°2020-041 du conseil communautaire du 18 février 2020 portant sur la candidature collective CA2B / 6 communes à l'AMI de la Région : revitalisation des centres-bourgs des petits et moyens pôles urbains :

Vu la délibération n°2020-232 du conseil communautaire du 3 novembre 2020 portant sur l'adoption de la convention-cadre dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt revitalisation des centres-bourgs des petits et moyens pôles urbains de la Région Nouvelle-Aquitaine ;

Considérant la mise en œuvre du Programme intercommunal « *Cœur de bourg, cœur de vie* » ;

Considérant les démarches et actions engagées par les communes du territoire en matière de revitalisation de leur cœur de bourg ou de ville et notamment l'élaboration de leur schéma de revitalisation /plan guide ;

Considérant la convention-cadre 2021-2024 visant à mettre en œuvre le dispositif d'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine en faveur de la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes en ciblant les petits et moyens pôles urbains ;

Considérant le contrat régional de développement et de transitions 2023-2025 ;

Considérant la convention ci-annexée.

Le dispositif régional vise les petits et moyens pôles urbains (au sens de l'INSEE) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif est d'accompagner les démarches stratégiques intégrées de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes.

Le soutien financier de cet AML porte sur :

- l'ingénierie de projet,
- la mutation d'îlots stratégiques de centre-bourg,
- l'adaptation du commerce et de l'artisanat,
- l'innovation favorisant l'émergence de nouvelles formes d'activités, de commerces et de services de centralité.

Ainsi, dans le cadre de la convention-cadre pluriannuelle 2021-2024, différentes actions et projets ont-ils pu être menés et/ou être enclenchés sur les 6 communes concernées.

C'est le cas par exemple de l'appui à l'ingénierie de projet (cheffe de projet revitalisation de Mauléon et cheffe de projet revitalisation d'Argentonay / Nueil-Les-Aubiers), l'appui à la réalisation d'études pré-opérationnelles d'îlots stratégiques à Moncoutant-sur-Sèvre, Argentonay et Nueil-Les-Aubiers, l'appui à la mutation d'îlots / bâtiments stratégiques de centre-bourg (îlot du renard à Mauléon, Résidences Habitat Jeunes de Nueil-Les-Aubiers et de Bressuire...).

L'appui de la Région au côté des communes et de la communauté d'agglomération permet ainsi de soutenir des projets et opérations structurantes en cœurs de bourg ainsi que l'ingénierie technique nécessaire pour mener à bien ces opérations complexes notamment.

Chacune des 6 communes a élaboré sa feuille de route stratégique visant la revitalisation de son centre-bourg/centre-ville et le plan d'actions associé.

Dans cette dynamique engagée, il s'agit ainsi de poursuivre le partenariat Région / Agglo2B / communes d'Argentonay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers, en le formalisant avec une nouvelle convention opérationnelle pour 4 ans.

Cette convention précise ainsi les axes d'intervention de la Région (cf projet convention-cadre en annexe). Les projets relatifs à ces axes, déjà précisés ou à venir, feront, quant à eux, l'objet d'une demande spécifique par chaque maître d'ouvrage, dès lors qu'ils seront arrivés à maturité technique et financière.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter la nouvelle convention opérationnelle pluriannuelle « revitalisation des centres-villes et centres bourgs » avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les communes d'Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant sur Sèvre et Nueil-Les-Aubiers ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **21 MAI 2024**

Notifié ou publié le **21 MAI 2024**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

A blue circular official stamp of the Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais is visible. The stamp features a central emblem with a figure and the text 'Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais' around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.



CONVENTION OPERATIONNELLE

REVITALISATION DES CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS

**Communes : Argentonay, Bressuire, Cerizay, Mauléon,
Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil Les Aubiers**
EPCI : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Entre les soussignés :

- La **Commune d'Argentonay** représentée par Madame Armelle CASSIN, Maire, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal en date du 2024,
Ci-après dénommée « Argentonay » ;
- La **Commune de Bressuire** représentée par Madame Emmanuelle MENARD, Maire, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal en date du 13 mai 2024,
Ci-après dénommée « Bressuire » ;
- La **Commune de Cerizay** représentée par Monsieur Johnny BROSSEAU, Maire, dûment habilité par délibération du Conseil municipal en date du 2024,
Ci-après dénommée « Cerizay » ;
- La **Commune de Mauléon** représentée par Madame Claire PAULIC, adjointe au Maire, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal en date du 13 mai 2024,
Ci-après dénommée « Mauléon » ;
- La **Commune de Moncoutant-sur-Sèvre** représentée par Monsieur Roland MOREAU, Maire, dûment habilité par délibération du Conseil municipal en date du 13 mai 2024,
Ci-après dénommée « Moncoutant sur Sèvre » ;
- La **Commune de Nueil-Les-Aubiers** représentée par Monsieur Serge BOUJU, Maire, dûment habilité par délibération du Conseil municipal en date du 2024,
Ci-après dénommée « Nueil-Les-Aubiers » ;
- La **Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais** par Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président, dûment habilité par délibération du Conseil de communauté en date du 14 mai 2024,
Ci-après dénommée « l'Agglomération » ;

Et :

- la **Région Nouvelle-Aquitaine** représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président, dûment habilité par délibération n°XXXX.SP en date du XXX,
Ci-après dénommée « la Région » ;

Les Communes d'Argentonay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Région, ci-après dénommée(s) collectivement « les Parties »

Préambule :

La présente convention opérationnelle s'inscrit dans une démarche engagée dès 2020 qui s'est traduite par l'adoption d'une convention cadre de revitalisation lors de la Séance Plénière du 5 octobre 2020 entre la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, les Communes d'Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers et la Région Nouvelle Aquitaine.

La traduction opérationnelle des projets de revitalisation des communes du Bocage s'est concrétisée par la réalisation de plans guide de revitalisation pour chacun des centres-bourgs. Ainsi chaque commune est aujourd'hui dotée d'une feuille de route stratégique et opérationnelle sur le court, moyen et long terme en matière de revitalisation.

L'accompagnement de la Région Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de la Caisse des Dépôts/Banque des territoires, a permis aux communes d'être accompagnées durant toute la réalisation de leurs plans guide par des équipes de bureau d'études pluridisciplinaires faisant appel à des architectes urbanistes, des experts de la redynamisation commerciale, des experts de la mobilité, des sociologues, des paysagistes et des spécialistes du patrimoine.

Le déploiement de la politique régionale de revitalisation et des politiques locales à l'échelle communale se poursuivent notamment grâce au soutien d'études opérationnelles sur les ilots urbains dégradés et stratégiquement positionnés en cœur de ville. Ces ilots, tous identifiés dans le cadre des plans guide, feront ou font l'objet d'opérations d'aménagement pour lesquelles la Région Nouvelle Aquitaine participe au titre de son intervention en matière de déficit d'opération.

L'entrée en phase opérationnelle a permis de soutenir les premières réalisations dont la participation régionale aux déficits, en complément de ses politiques sectorielles, pour trois opérations de Résidences Habitat Jeunes sur les communes de Bressuire, Nueil-les-Aubiers et Cerizay et deux opérations sur des ilots stratégiques du centre-ville de Mauléon : l'îlot du Renard et l'îlot Grand Rue.

Les démarches de revitalisation s'inscrivent dans le temps long et nécessitent de poursuivre l'accompagnement régional des Communes et de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais au travers de la présente convention opérationnelle de revitalisation faisant suite à la convention cadre précédemment conclue en 2020.

La Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, les Communes d'Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers s'engagent ainsi dans une phase de mise en œuvre de leur projet selon les modalités décrites dans la présente convention.

Contexte territorial à l'échelle de l'Agglomération :

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais est un territoire à dominante rurale qui s'articule autour de Bressuire (19 400 habitants) et de bourgs-centre structurants : Mauléon (8 500 habitants), Nueil-Les-Aubiers (5 600 habitants), Moncoutant-sur-Sèvre (5 400 habitants), Cerizay (4 800 habitants) et Argentonnay (3 400 habitants).

Au travers des travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT 2017-2031) et du Programme Local de l'Habitat (PLH 2016-2024) de la Communauté d'Agglomération, il a été constaté des signaux de perte d'attractivité de ces cœurs de bourg et de ville avec : un parc de logements anciens délaissé et non adapté aux modes de vie actuels, une déprise commerciale et de services dans les cœurs anciens, un paysage urbain insuffisamment valorisé. De ces constats et enjeux partagés, les 6 communes ont défini et mis en route différents travaux concourant à renforcer les fonctions de centralité de leur commune, en lien avec l'Agglomération.

Cela étant exposé, il est convenu ce qui suit :

1- Objet :

Les 6 communes : Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers avec la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, se sont engagées dans une démarche de revitalisation de leur centre-ville/centre-bourg.

Par délibération du 12 avril 2019, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a adopté un dispositif en faveur de la revitalisation des centres-bourgs en complément de ses politiques sectorielles mobilisables pour de tels projets. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite ainsi mettre en œuvre un soutien spécifique en faveur des villes et bourgs (centres villes des villes centres des petits et moyens pôles urbains - INSEE) confrontées à des problématiques de dévitalisation manifestes.

Au regard de ces éléments, la présente convention opérationnelle vise à préciser les axes du soutien régional pour la mise en œuvre des projets de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs de Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Argentonnay. Elle expose l'intention des parties de s'inscrire dans les orientations régionales adoptées pour conforter les fonctions de centralité et précise leurs engagements réciproques.

2- Les projets de revitalisation et leur traduction opérationnelle

2.1. A l'échelle de la Communauté d'agglomération

Une stratégie globale avec le programme intercommunal « cœur de bourg, cœur de vie » reposant sur 4 piliers : habitat et cadre de vie / économie et services / mobilité et déplacement / patrimoine, tourisme, environnement

Consciente d'une nécessité de synergies, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais a souhaité **conforter les politiques communales** pour travailler en **mode projet** en définissant un programme intercommunal « cœur de bourg, cœur de vie ».

Ce programme se définit comme une **articulation** et une **mise en cohérence** des différentes politiques et dispositifs financiers mobilisables dans les différents champs de compétences de l'Agglomération (Habitat, urbanisme, économie, développement durable, tourisme, culture) afin de **soutenir les politiques communales** œuvrant pour l'attractivité de leurs cœurs de bourg et de ville.

Il s'appuie sur 4 piliers complémentaires : habitat et cadre de vie ; économie et services ; transport et mobilité ; patrimoine ; tourisme et culture ; et s'adresse à différents porteurs de projets : communes, habitants, entreprises.

Mis en place en 2015, ce programme s'est adapté au fil du temps tout en conservant sa finalité : **consolider l'armature urbaine** de l'Agglomération rurale en s'appuyant sur un **réseau de villes et de bourgs vivants** pour offrir les services et équipements adaptés à la population.

De manière transversale, l'Agglomération assure l'animation du programme « cœur de bourg, cœur de vie » et le réseau local de revitalisation.

2.2. Le projet de revitalisation d'Argentonnay

La Commune d'Argentonnay est engagée depuis plusieurs années dans la revitalisation du centre-bourg d'Argenton-les-Vallées, bourg-centre de la commune nouvelle créée en 2016

par fusion-association des communes d'Argenton-les-Vallées, Le Breuil-sous-Argenton, La Chapelle-Gaudin, La Coudre, Moutiers-sous Argenton et Ulcot.

Un plan guide de revitalisation du centre-bourg d'Argenton-les-Vallées a été élaboré entre 2016 et 2019. Ce document dresse un panorama complet d'une ville désirable à un horizon de 30 ans. Il précise de nombreuses actions à mener sur les thématiques de l'habitat, du cadre de vie, des mobilités et déplacements, des équipements et services, de la valorisation du patrimoine bâti et naturel.

À la suite de l'élaboration du plan guide, la commune a engagé plusieurs actions en faveur de la revitalisation du centre-bourg, parmi lesquelles :

- L'acquisition du site du château, l'un des atouts patrimoniaux du cœur de bourg ;
- L'acquisition de bâtis dégradés dans un îlot dense et stratégique ;
- Le conventionnement avec l'EPF-NA et l'Agglomération du Bocage Bressuirais ;
- L'obtention du label « France Services » (dans la continuité de la maison des services qui existait jusqu'alors) ;
- La rénovation de la salle polyvalente ;
- La mise en place d'une « convention pieds de murs » et le démarrage d'une végétalisation des façades dans quelques rues.

En 2022-2023, les élus ont souhaité travailler à une actualisation du projet de revitalisation (le plan guide demeurant un document-ressource). Ce travail a abouti à la formalisation du *Schéma de redynamisation du centre-bourg d'Argenton-les-Vallées*, validé en janvier 2024, dont le fil conducteur est le suivant : **Un centre historique vivant et animé, dans un environnement naturel et paysager remarquable.**

Si le projet concerne avant tout le centre-bourg d'Argenton-les-Vallées, dont les fonctions de centralité doivent être confortées voire renforcées, il est important de souligner que la revitalisation de ce bourg-centre doit bénéficier à l'ensemble de la commune nouvelle et de son bassin de vie. Par ailleurs, certaines actions pourront être adaptées et reproduites sur les autres bourgs qui composent Argentonnay. Les grandes orientations sont déclinées en programme d'actions dont une synthèse est présentée en annexe.

2.3. Le projet de revitalisation de Bressuire

A l'issue d'un diagnostic complet du centre-ville (espaces publics, mobilités et stationnement, offre en services et équipements, attractivité commerciale, tourisme, animations, réappropriation du logement, diminution de la vacance des logements), la Commune de Bressuire a défini une stratégie de requalification urbaine du centre-ville en 2020 autour d'un principe directeur : Bressuire, « une ville à la campagne ».

Ainsi, ce plan d'intervention multidimensionnel, développe différentes orientations et actions visant à attirer en centre-ville les chalands et une population nouvelle. Ceci grâce à une nouvelle convivialité des espaces publics, un soutien de l'appareil commercial, la rénovation du château (projet urbain et touristique), la création de liaisons douces et de connexions avec le cœur de ville, une politique de rénovation et d'amélioration de l'habitat et une intensification des équipements. Les grandes orientations sont déclinées en programme d'actions dont une synthèse est présentée en annexe.

2.4. Le projet de revitalisation de Cerizay

La Commune a engagé la définition de son projet de revitalisation en 2022. Celui-ci a été validé en décembre 2023. La vision stratégique de revitalisation communale se décline autour de l'allégorie de la « Cerizay/Cerisaie : la ville-forêt », marquant un retour aux sources et une identité communale déjà bien ancrée qui s'appuie sur une politique environnementale ambitieuse. De l'ancienne identité industrielle d'après-guerre vers

l'image d'une cerisaie vertueuse et nourricière, la Cerizay/Cerisaie fait ici référence au verger, composé de différents sujets à différents stades d'évolutions.

La stratégie globale repose ainsi sur 4 grandes orientations : renforcer et développer les mobilités actives, réhabiliter les logements et les commerces vacants du centre-bourg, réactiver des sites autrefois moteurs et rendre la ville résiliente face au changement climatique.

En premier lieu, Cerizay doit revoir conjointement son accessibilité et sa mobilité, et ce, aux échelles intra et extra communale. L'objectif est de créer de nouvelles connexions et liaisons douces au sein de la commune et vers les territoires voisins.

Allant de pair avec les déplacements doux du quotidien ou à vocation plus touristique, Cerizay doit veiller à ne pas agglomérer ses commerces et services en périphérie de son centre-bourg. Ce dernier doit être réinvesti par l'activité économique, pour y relancer un cœur de vie. Ainsi, les zones d'activités et le centre-ville de Cerizay doivent se développer de manière équilibrée et coordonnée. Le pôle de la gare doit également être valorisé.

Par ailleurs, l'arrivée et l'installation durable de nouveaux habitants est conditionnée par l'habitat et l'offre de logements. Pour Cerizay, l'enjeu est d'attirer une population mixte, qu'il s'agisse de générations ou de catégories sociales. Elle doit donc se munir de logements de différentes typologies et de différents statuts, qui séduiront une population cosmopolite. Des programmes mixtes seront conçus de manière à créer un équilibre urbain, formant un tissu qui se veut aéré et garni d'espaces végétalisés ou cultivés.

Enfin, la ville possède un patrimoine naturel exceptionnel dont les élus et habitants sont fiers sur lequel s'appuyer et qu'il s'agit de promouvoir à travers des actions résiliente (écoconstruction, filières locales, autonomie énergétique, préservation de la biodiversité...).

Les grandes orientations de la stratégie sont déclinées en programme d'actions dont une synthèse est présentée en annexe.

2.5. Le projet de revitalisation de Mauléon

Depuis 2014, la Commune porte une véritable stratégie de valorisation et de promotion de son territoire autour d'un principe directeur : « Le patrimoine, support de révélation et d'attractivité du territoire ». Elle a engagé la définition de son projet de revitalisation en 2022. Celui-ci a été validé le 5 février 2024.

La commune de Mauléon a souhaité porter un projet de territoire qui vise à renforcer, d'une part, le sentiment d'appartenance à une seule et même entité (7 communes associées depuis 1973), et d'autre part, les fonctionnalités de la cité castrale et de son centre-ville, tout en valorisant les singularités et le maillage entre les sept cœurs de bourgs.

Pour préciser sa stratégie, elle s'est donc lancée dans la rédaction de son « Schéma de développement et d'attractivité des cœurs de bourg » et a recruté une équipe pluridisciplinaire en tant qu'assistante à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'accompagner dans la formalisation et le suivi de sa stratégie globale de développement. Les orientations sont déclinées en programme d'actions dont une synthèse est présentée en annexe.

2.6. Le projet de revitalisation de Moncutant-sur-Sèvre

Le projet de revitalisation communal (plan guide) a été engagé en 2022 et a été validé en janvier 2024. La vision stratégique communale, se définit pour le territoire de Moncutant-sur-Sèvre par le récit suivant : « Une commune dynamique au service de la préservation de son patrimoine naturel et de la cohésion des habitants ». La future organisation de Moncutant-sur-Sèvre se construit donc suivant différentes strates interdépendantes qui

constituent le récit d'un territoire dynamique et homogène, mêlant une multitude d'acteurs et d'objectifs (logement, éducation, activités économiques, environnement...).

- Logement inclusif et intergénérationnel : La diversité comme source de lien social amorce un élan de solidarité et de comportements éco-responsables qui feront la vie de la nouvelle commune, soutenu par un état d'esprit d'accueil reconnu et une vie culturelle locale riche et particulièrement populaire.
- Pérenniser et s'appuyer sur l'activité économique du territoire : Riche de ses savoir-faire locaux, Moncoutant-sur-Sèvre attire de nouveaux apprentis et de nouveaux salariés et donc potentiellement de nouveaux ménages. Double bénéfique, la commune entretient un solde migratoire apparent positif et consolide son patrimoine intellectuel.
- Présence de la Sèvre Nantaise, du Bocage, de Pescalès et ses activités : Le développement de Moncoutant-sur-Sèvre s'appuie sur un environnement naturel favorable à une exploitation équilibrée et soucieuse des enjeux écologiques actuels. Production agricole, énergies renouvelables, tourisme, éducation font partie des axes étudiés
- Rue commerçante dynamique à préserver : Pour se vivre de manière pacifiée, une commune doit s'organiser autour de repères qui organisent les usages. La rue commerçante est une manière d'inciter la population à s'identifier à ce lieu sécurisé et offrant les services et commerces de proximité dont elle a besoin.
- Présence de la voie verte, déplacement domicile-travail en mobilités douces : Développer ces mobilités est un enjeu communal majeur au niveau du bourg centre premièrement, afin de favoriser l'accessibilité aux commerces et services de manière sécurisée. La commune souhaite également mailler le territoire afin de connecter les communes déléguées entre elles via des cheminements actifs permettant de les relier à la commune centre. La création de ces connexions a aussi pour but de renforcer la nouvelle identité communale auprès du grand public.

Il est important de souligner que le projet de territoire porté par la commune, vise à renforcer les fonctionnalités de la commune déléguée de Moncoutant et de son centre-ville en tant que centralité sur son bassin de vie, tout en préservant les fonctionnalités des six autres bourgs délégués à leurs échelles. Les grandes orientations sont déclinées dans un programme d'actions, dont une synthèse est présentée en annexe.

2.7. Le projet de revitalisation de Nueil-Les-Aubiers

Pour préciser son projet de revitalisation (diagnostic, stratégie, plan d'actions), la commune a construit un plan guide. Ce travail, mené avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire entre juillet 2022 et juin 2023, a abouti à la formalisation du *Projet de redynamisation des centres-bourgs et de développement communal de Nueil-Les-Aubiers*, validé en novembre 2023 et dont le fil conducteur est le suivant : **Nueil-Les-Aubiers, ville-nature jeune et dynamique, au service du bien-être de tous ; habitants, usagers et visiteurs.**

Nueil-Les-Aubiers possède une structure atypique avec trois centralités : deux centres-bourgs historiques (distants de deux kilomètres et reliés par une urbanisation continue) et un centre-ville en émergence (trait d'union entre les deux anciennes communes fusionnées). L'un des grands enjeux du projet de territoire est de promouvoir un développement équilibré autour de ces trois centralités. Par ailleurs, très investie sur les thématiques du développement durable, de l'environnement et de la biodiversité, Nueil-Les-Aubiers est labellisée « Ville Nature » depuis 2018. La commune est également fortement engagée sur le sport (sport pour tous, sport santé, sport de proximité) ; la qualité de cette démarche ayant été reconnue avec l'obtention du label « Ville active et sportive » en 2021. Ces différentes thématiques sont mises en synergie au travers du *Schéma communal d'animation et de développement touristique* élaboré en 2021-2022 et axé autour du triptyque « Sport, loisirs, nature ».

La redynamisation des deux centres-bourgs historiques s'inscrit dans ce projet global de développement de la commune mettant au cœur de son action le retour de la nature en ville et le développement durable, l'animation et le lien social, le bien-vivre et le bien-être de tous.

Les grandes orientations sont déclinées en programme d'actions dont une synthèse est présentée en annexe.

3-Gouvernance et pilotage

Un **Comité de projet « revitalisation en Bocage Bressuirais »** a été institué. Animé par la CA2B, en relation étroite avec les 6 communes retenues dans le cadre de l'AMI Région « revitalisation des centres-bourgs et centres-villes » ainsi que les dispositifs nationaux Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville. Une fois par an, il réunit l'ensemble des partenaires associés à ces démarches et permet aux acteurs de se coordonner et d'assurer le lien entre projets locaux et orientations supra-communales.

Un **groupe de travail « chefs de projets revitalisation »** réunit les chefs de projet revitalisation des Communes et des techniciens référents Agglo2B. Il a pour missions notamment la mise en réseau et le partage d'expériences, la recherche de cohérence et d'articulation des actions, la préparation de projets ou travaux collectifs,

A l'échelle de chaque Commune, des **instances de pilotage et de suivi** sont aussi mises en place :

- le comité technique et le comité de pilotage « redynamisation du centre-bourg » à Argentonay,
- le comité de projet « Action Cœur de ville » à Bressuire,
- le comité de pilotage « revitalisation » à Cerizay,
- le comité de pilotage « revitalisation » à Mauléon,
- le comité de pilotage « revitalisation » à Moncoutant-sur-Sèvre,
- le comité technique et le comité de pilotage « redynamisation des centres-bourgs » à Nueil-Les-Aubiers.

Par ailleurs, des **instances de pilotage thématiques** pourront être mises en place au regard des travaux engagés ou à engager. Notons par exemple, le Comité de pilotage pour le suivi-animation du programme AggloRénov (OPAH RU et OPAH centres-bourgs de l'Agglomération) mis en place à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Au vu des travaux engagés ou à engager, ces instances de pilotage mobiliseront les différents partenaires institutionnels œuvrant dans les thématiques de la revitalisation :

- La Région
- L'Etat et l'ANAH
- Le Département
- La Banque des Territoires
- L'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine ...

Ainsi que les acteurs et partenaires locaux : ADIL, CAUE, Chambres consulaires, Unions des commerçants, Associations et autres forces vives du territoire.

4-Projets opérationnels : soutien du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Les projets de revitalisation présentent un certain nombre d'opérations sur lesquelles la Région est susceptible d'intervenir dans le cadre de ses compétences et des modes de soutien propres à chaque politique sectorielle. L'objectif recherché par la Région Nouvelle

Aquitaine est de mobiliser et mettre en synergie à la fois les moyens spécifiques dédiés à la revitalisation, les moyens de la politique contractuelle et les moyens des politiques sectorielles régionales (habitat/logement, mobilité, tourisme, patrimoine, culture, économie territoriale...). Cette partie s'attache à décrire les projets tels que prévus à ce jour aux plans guide et qui pourront faire l'objet d'un soutien régional dans le cadre de ses compétences.

4.1 Le soutien à l'ingénierie de projet

• Le soutien à l'ingénierie interne

Pour assurer l'ordonnancement général du projet tel que défini au plan guide, le pilotage des études thématiques et opérationnelles, ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, la collectivité a recruté :

- A l'échelle de l'Agglomération

Un technicien anime le programme intercommunal « Cœur de bourg, cœur de vie », met en réseau, accompagne en appui l'élaboration puis la mise en œuvre des plans guides portés par les communes et assure la coordination avec les actions portées par l'intercommunalité. Cette mission est financée en partie dans le cadre du contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Bocage Bressuirais.

- A l'échelle des communes,

Dans le cadre de la mise en place des programmes de revitalisation des communes :

- **A Bressuire**, 1 Chef de projet « revitalisation » est déjà en place dans le cadre de l'action Cœur de ville. L'ingénierie est prise en charge par l'Etat dans le cadre du programme Action cœur de ville.
- **A Mauléon**, 1 cheffe de projet « revitalisation » a été recrutée en mars 2021 :
Ses missions sont les suivantes :
 - Assister la commune dans le pilotage stratégique du projet
 - Être référente du projet, assurer la coordination et la transversalité des acteurs du projet et du partenariat
 - Organiser la mise en œuvre du programme d'actions et son articulation avec les autres projets éventuels et les politiques territoriales
 - Assurer les modalités de gestion et d'animation du projet, élaborer et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation le cas-échéant
 - Animer les actions opérationnelles en gestion directe par la commune et/ou assurer le pilotage du/des opérateurs désignés par la collectivité
 - Anticiper les changements/ transformations que le projet implique
 - Proposer l'adaptation/évolution du projet dans le temps
- **Pour les Communes de Moncoutant-sur-Sèvre et Cerizay, Nueil-Les-Aubiers et Argentonnay**,

Deux postes mutualisés permettent de :

- Suivre et accompagner les actions déjà précisées en matière de revitalisation
- Mettre en route et assurer le suivi et l'animation des projets de revitalisation enclenchés

Les deux chefs de projet sont appuyés dans leurs missions par une gouvernance consolidée (comité technique, comité de pilotage...). Ils s'attachent à mettre en œuvre les missions suivantes :

- Assister la Commune et la Communauté d'agglomération dans le pilotage stratégique du projet
- Être référente du projet, assurer la coordination et la transversalité des acteurs du projet et du partenariat
- Organiser la mise en œuvre du programme d'actions et son articulation avec les autres projets éventuels et les politiques territoriales
- Assurer les modalités de gestion et d'animation du projet, élaborer et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation le cas-échéant

- Animer les actions opérationnelles en gestion directe par la commune et/ou assurer le pilotage du/des opérateurs désignés par la collectivité
- Anticiper les changements/ transformations que le projet implique
- Proposer l'adaptation/évolution du projet dans le temps

Le Conseil régional apportera un soutien à ce besoin d'ingénierie interne dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres ville/centres-bourgs adoptée le 12 avril 2019 et après concertation avec les partenaires financiers du projet, notamment dans le cadre d'une intervention conjointe aux côtés de l'Etat au titre du programme « Petites villes de demain » et des autres partenaires susceptibles de soutenir le cofinancement de cette ingénierie.

- **Le soutien à l'ingénierie externe**

Les différentes étapes de mise en œuvre des plans guide pourront nécessiter par ailleurs le recours à une ingénierie externe.

A l'échelle de la CA2B,

Il est projeté notamment les études suivantes :

- Etudes de faisabilité pour le renouvellement urbain d'ilots ou d'immeubles stratégiques (ilot Grand'Rue à Nueil-Les-Aubiers, ilots du Raffou, de la Jetterie/Saint Michel à Cerizay ...)

A Argentonnay,

Il est projeté notamment les études suivantes :

- Études des potentialités d'usage et de transformation / de faisabilité / de programmation sur des bâtiments vacants stratégiques (maison de maître sur le site du château, Legs Bodin (en lien avec la CA2B), notamment)
- Étude Plan de mobilité en centre-bourg / modes doux et actifs

A Cerizay,

Il est projeté notamment les études suivantes :

- Etude de programmation des mobilités actives (liaisons douces, connexions intra et extra communales, signalétique/balisage, parcours touristiques)
- Etude de programmation sur le devenir de l'ancien Presbytère

A Mauléon,

Il est projeté notamment les études et accompagnements suivants :

- Recrutement d'une AMO sur le volet aménagement/renouvellement urbain et habitat afin d'opérationnaliser la ligne directrice validée par les Elus dans le Schéma de développement et d'attractivité des cœurs de bourg.

Mauléon-ville

- Etude structurelle et architecturale en vue de trouver une fonction à l'immeuble « Billy Forges » (un des scénarios envisagés est le développement de logement) ;
- Etude de faisabilité sur des sites à enjeux notamment l'immeuble Godet (rue de la sagesse) suite à l'acquisition via l'EPF, l'objectif est de trouver une fonction à ce bâti en friche, face au lycée le Val de l'Ouin
- Etude d'opportunité sur le site d'une friche sportive (ancien équipement sportif – Espace aquatique)
- Etude d'un schéma des mobilités douces

À Moncutant-sur-Sèvre,

Il est projeté notamment les études et accompagnements suivants :

- Etude d'un schéma des mobilités douces communal
- Etudes de programmation et de faisabilité sur divers secteurs à enjeux ciblés par le plan guide (gare, espace Bel air...)
- Recrutement d'une AMO sur le volet aménagement/renouvellement urbain et habitat afin d'accompagner et d'outiller la collectivité dans l'opérationnalité de ses projets de revitalisation (ilot Saint Gervais, secteur de la gare...)

A Nueil-Les-Aubiers,

Il est projeté notamment les études suivantes :

- Études de faisabilité / programmation sur des bâtiments vacants stratégiques (anciennes mairies, notamment)
- Études de programmation, de coordination et d'appui à la mise en œuvre du projet de transformation de l'îlot du Lion d'Or et de l'îlot Grand'Rue
- Accompagnement pour la définition d'un Schéma des mobilités douces

Le Conseil régional apportera un soutien à ce besoin d'ingénierie externe dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres villes/centres-bourgs adoptée le 12 avril 2019, de sa convention d'application avec la Banque des territoires - Caisse des Dépôts sur le volet « Revitalisation centres bourgs » et ce, après concertation avec les partenaires financiers du projet.

4.2 Le soutien à la mutation des îlots stratégiques du centre-ville à vocation de renouvellement de l'habitat et l'implantation de services (commerciaux et aux publics)

Dans le cadre des plans guide, les Communes disposent d'une feuille de route opérationnelle de type rénovation urbaine sur plusieurs îlots stratégiques ainsi que d'une stratégie en matière de réhabilitation du bâti ancien. Les efforts budgétaires porteront sur les secteurs suivants :

4.2.1 Argentonnay

- Ilot du Prieuré

Le projet concerne des bâtiments acquis par la commune au cours des dernières années, sur les parcelles cadastrées AE n° 268, 461, 269, 270 et 462 et deux parcelles non-bâties (bâtiments démolis suite à un effondrement de toiture en 2021) cadastrées AE n° 272 et 463. L'ensemble représente des surfaces bâties et non-bâties équivalentes, d'environ 200 m² chacune. Ces parcelles se situent dans un îlot dégradé du cœur de bourg d'Argentonnay, voisin de la mairie et de la place Léopold Bergeon.

Le projet consiste à restructurer et réhabiliter cet ensemble foncier pour y créer des logements qualitatifs dotés d'espaces extérieurs. Le scénario retenu combine la réhabilitation et la démolition-reconstruction, avec un travail de refonte du foncier pour retrouver des ensembles cohérents.

La Commune réalisera les travaux de gros œuvre et procédera ensuite à des ventes avec cahiers des charges (pour la partie démolition-reconstruction, la commune envisage d'aller jusqu'au second œuvre). La consultation pour sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre sera lancée au cours du premier semestre 2024.

4.2.2 Bressuire

- La création de l'Espace Simone Veil

L'ensemble immobilier appelé La Maisonnée, datant du XIX^{ème} siècle, auquel on a adjoint des ailes aux XX^{ème} siècle, accueillait une maison de retraite et des services hospitaliers. Ces bâtiments étaient intégrés à l'ancien hôpital de Bressuire, maintenant désaffecté en raison de la création de l'hôpital Nord Deux Sèvres à Faye l'Abbesse. La Ville a acheté le foncier en 2019. De la Maisonnée au projet de mutation en Espace Simone Veil : Il s'agit de réhabiliter le bâtiment en pôle social et associatif. Des associations caritatives, une épicerie solidaire et une offre de services publics sont ainsi regroupés au même endroit, en entrée de ville. Le bâtiment bénéficiera d'une réhabilitation thermique.

Le lieu doit s'ouvrir, rassembler et se positionner au cœur des mobilités douces : pistes cyclables, continuités piétonnes, espaces de repos, belvédères ouverts sur le paysage environnant doivent contribuer à la bonne insertion du projet à l'échelle de la ville et de son territoire et participer à l'amélioration du cadre de vie des bressuirais.

Stade d'avancement :

Les démolitions ont été effectuées.

Recrutement du maître d'œuvre, en 2023 : Atelier du trait

Démarrage du chantier en 2024, avec un phasage en deux temps

- **Le quartier des 4 Saisons**

Le projet est situé en entrée de centre-ville, à proximité du lycée Maurice Genevoix et de la Maison des Arts. Le futur quartier d'habitation est à 5 minutes à pied de l'hypercentre et donc de ses commerces et équipements.

La Ville a démolit d'anciens bâtiments scolaires (collège) dont elle était propriétaire pour créer un quartier vert en centre-ville avec :

- Une résidence EHPAD de 27 lits
- Des logements sociaux
- Des parcelles en accès libre

Ces constructions permettront de réintégrer environ 30 % d'espaces publics et verts qualitatifs permettant des connexions avec le centre-ville, le quartier de la Gare, le stade Métayer... dans un quartier apaisé. Une ZAC a été créée en septembre 2023 et le chantier débutera en 2024.

4.2.3 Cerizay

- **Ilots de la Jetterie et Saint Michel**

L'îlot de la Jetterie et l'îlot Saint Michel se définissent comme étant les secteurs les plus anciens du centre-ville de Cerizay. Ils se caractérisent notamment par une densité urbaine composée de bâtiments anciens, de ruelles et de passages étroits. On y constate également des cas de bâtiments vacants et dégradés. L'îlot Saint Michel, d'une superficie de 1 600m², est organisé autour d'une venelle centrale. La présence de commerces au rez-de-chaussée condamnant l'accessibilité au R+1 contribue à la vacance notable de cet îlot. Néanmoins, les façades donnent sur la rue principale et sur des espaces publics de qualité, comme les places de halles et la venelle piétonne.

L'îlot de la Jetterie, d'une superficie de 7 200m², comprend plusieurs ensembles de bâtiments anciens plus ou moins dégradés avec cœur d'îlot ouvert. Adossé à une surface commerciale d'envergure (1 860m²) au devenir très incertain, l'îlot de la Jetterie présente aussi un potentiel de reconversion foncière. Cela en fait un enjeu majeur pour la revitalisation du centre-ville.

- **Ilot Bauche :**

Il s'agit d'un ensemble immobilier privé de 834m² qui comprend un bâtiment de 180m² et deux annexes d'environ 100m² chacune, autrefois utilisées comme ateliers. Cet ensemble de taille modeste est parfaitement situé entre le collège Clémenceau et la Mairie, à proximité immédiate du centre-ville. Bien que l'état général de l'ensemble semble vétuste, il offre néanmoins des volumes intéressants pour envisager une requalification.

Les différentes phases de concertation de l'étude du plan guide ont révélé une volonté de valoriser l'habitat intergénérationnel et une diversité fonctionnelle des usages dans le centre-ville de Cerizay. Cet ensemble pourrait offrir des logements mixtes sur deux étages, ainsi que des espaces pour des activités culturelles, artistiques ou artisanales dans les deux annexes. Le tout serait organisé autour d'une cour intérieure donnant sur la rue, favorisant les rencontres et une cohabitation des usages.

- **Ilot du Raffou :**

Reconversion du site d'une ancienne école privée à la suite du regroupement scolaire laissant vacant un ensemble urbain de 5 480m² dont 980 m² de bâti (anciens locaux de l'école François d'Assise, voirie attenante et le parking).

La municipalité souhaite traiter la requalification de cet îlot ainsi que ses abords sur le court terme, du fait de son potentiel foncier et de sa localisation idéale en centre-ville, qui confère à ce lieu un potentiel fort en matière de renouvellement urbain.

4.2.4 Mauléon

- Le Petit Séminaire

Propriété de la ville de Mauléon depuis 2009, le site est composé d'un ensemble immobilier, situé au 10/12 rue de la Trinité - Mauléon, à ancien usage de Petit Séminaire, cadastré Section AZ sous les n°510, 511, 581 et 583 pour une contenance totale au sol de 2.107m².

L'objectif est une restructuration de cet ensemble immobilier inoccupé ayant connu de multiples usages (petit séminaire, lycée privé, internat, restauration), comprenant la conservation et la restauration de la partie ancienne protégée (1895) et la démolition de la partie récente (1950).

- Immeuble Billy Forges

Propriété de la commune depuis 2022, cette ancienne maison d'habitation est en partie en ruine (toiture et planche effondrés). L'étude structurelle et de faisabilité permettra l'analyse de différents scénarios :

- La rénovation de l'immeuble pour y développer du logement locatif social
- La démolition pour la création de poches de stationnements

4.2.5 À Moncoutant-sur-Sèvre

- Ilot Saint Gervais

En 2022, une étude de renouvellement urbain a été réalisée sur cet îlot ancien d'une superficie de 2 700 m², en collaboration avec Urbanis. L'habitat à l'échelle de l'îlot ne propose ni espaces extérieurs, ni stationnement privatif. La commune a déjà acquis deux bâtiments avec dépendance constituant cet îlot, situé en plein cœur du bourg et vise l'acquisition de trois autres parcelles en cœur de l'îlot afin d'en garantir la maîtrise foncière. Le projet souhaité par les élus vise la démolition de trois bâtiments communaux très dégradés sur l'îlot, avec la création d'un espace vert en son cœur. Cette démarche permettra d'aérer l'îlot en proposant des espaces collectifs ou semi-privatifs végétalisés, ainsi que quelques places de stationnement pour les riverains.

Courant 2024, les réflexions sur l'opération de renouvellement urbain de l'îlot Saint-Gervais se poursuivront au sein des services municipaux. Ce projet communal permet également de valoriser les logements privés puisque en effet, certains propriétaires ont déjà entrepris des travaux de réhabilitation, tandis que d'autres envisagent des projets de rénovation sur des logements vacants ou dégradés. La commune souhaite être accompagnée par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour mener à bien ce projet de renouvellement urbain.

- Ilots Jeanne d'Arc et Clémenceau

L'îlot Jeanne d'Arc, d'une superficie de 15 600 m², et l'îlot Clémenceau, d'une superficie de 1 150 m², constituent le cœur névralgique de Moncoutant (centralité). Ils sont séparés par la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, artère commerçante très dynamique et fréquentée. Ces deux îlots urbains denses sont principalement constitués de bâtiments anciens avec des commerces en rez-de-chaussée. De plus, l'îlot Jeanne d'Arc comprend des parcelles dites « en lanières » avec jardins au cœur de l'îlot.

Plusieurs enjeux ont été identifiés dans le plan guide communal pour le centre de Moncoutant, impactant directement ces deux îlots stratégiques :

- La vacance des logements en R+1 des commerces, notamment liée à l'inaccessibilité aux étages induite par les activités commerciales mais également liée aux problèmes de stationnement en centre-ville, ainsi qu'à l'absence d'espaces extérieurs privatifs ou collectifs
- Assurer l'accessibilité et la sécurité des commerces/services de la rue commerçante (PMR, ERP)
- Quelques cas de vacance commerciale sur la rue principale : une vigilance est nécessaire concernant les départs à la retraite des commerçants et les reprises d'activités

La réussite des opérations de renouvellement urbain à l'échelle de ces deux îlots devra être garantie par un phasage et une mise en œuvre efficace des opérations d'aménagement.

4.2.6 A Nueil-Les-Aubiers

- Ilot du Lion d'Or

L'îlot du Lion d'Or est situé dans le centre-bourg Sud (ancienne commune de Nueil-sur-Argent), face à l'église Saint Hilaire. C'est un secteur de bâti dense, avec plusieurs immeubles dégradés et/ou vacants, dont certains ont été acquis par la commune au cours des dernières années : ancien hôtel du Lion d'Or (parcelle AB 255 – contenance 536 m²), maison "Pion" (parcelle AB 441 – contenance 260 m²), ancienne boulangerie (parcelles AB 351 et 392 – contenance 238 m²). L'équipe municipale souhaite revaloriser ce secteur (réhabilitation/restructuration du bâti dégradé, remobilisation des bâtis vacants...) et améliorer le cadre de vie, les conditions d'habiter en centre ancien dense (nature en ville, espaces de respiration...). L'étude de renouvellement urbain réalisée entre mai et juillet 2023 a abouti à plusieurs scénarios. Un travail est en cours pour préciser et valider le scénario de restructuration et préparer la phase opérationnelle (acquisitions à prévoir, définition du programme de travaux...).

- Ilot « Grand'Rue »

L'îlot "Grand Rue" est situé dans le centre-bourg Nord (ancienne commune des Aubiers), à proximité immédiate des places Pierre Garnier, Saint Melaine et du Champ de Foire. On y trouve du bâti dégradé et/ou vacant à réhabiliter, réaffecter, revaloriser. Par ailleurs, avec ses nombreux fonds de parcelle non-bâtis, le secteur présente un potentiel intéressant pour l'intégration de la nature en ville et la création de cheminements doux. La commune est d'ores et déjà propriétaire de plusieurs parcelles sur ce secteur.

La première étape consistera en une étude de renouvellement urbain (programmée en 2024) : diagnostic de l'îlot et proposition de scénarios pour sa restructuration/réhabilitation, le traitement du cœur d'îlot et la création de cheminements doux traversants.

En fonction de l'évolution de la programmation, la Région apportera son soutien à ces opérations de mutation dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres villes/centres-bourgs adoptée le 12 avril 2019, de la politique contractuelle et de ses politiques sectorielles, et ce après concertation avec les partenaires financiers.

4.3 Soutien aux projets innovants favorisant l'émergence de nouvelles formes d'activités, de commerces et de services de centralité

Le Conseil régional pourra soutenir des projets d'investissements destinés à promouvoir l'innovation et l'expérimentation d'activités ou de services nouveaux susceptibles de participer au renouvellement du centre. Ces projets peuvent concerner des pépinières commerciales ou artisanales, boutiques à l'essai, espaces de valorisation et commercialisation en circuits courts, tiers-lieux...

La Région apportera un soutien aux opérations éligibles dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres villes/centres-bourgs adoptée le 12 avril 2019, de la politique contractuelle et/ou de ses politiques sectorielles régionales.

4.4 Le soutien à l'adaptation du commerce et de l'artisanat, aux mutations du secteur en centre-bourg

Dans le cadre du contrat de territoire, une stratégie à l'échelle du territoire de projet peut être menée pour le développement commercial et artisanal par la mise en place « d'actions collectives de soutien à l'artisanat et au commerce de proximité ». La stratégie adoptée dans ce cadre veillera à conforter la vitalité des commerces et artisans des centres bourgs, et s'appuiera sur les préconisations des plans guide en la matière. Cette démarche permettra la mise en œuvre d'actions spécifiques vis-à-vis des commerçants et artisans du centre bourg.

La Région apportera un soutien aux opérations éligibles dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres villes/centres-bourgs adoptée le 12 avril 2019, de la politique contractuelle et du règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises.

4.5 Le soutien des politiques sectorielles régionales sur les projets opérationnels inscrits au plan guide de revitalisation

La mise en œuvre des projets de revitalisation nécessite des moyens spécifiques et une priorisation des moyens d'intervention régionaux lorsqu'ils concourent à la revitalisation. Les soutiens régionaux décrits ci-après ont vocation à figurer au contrat de territoire. Au regard des projets qui seront mis en œuvre, les politiques régionales pourraient être mobilisées en matière de :

- **Habitat/logement**, notamment sur les ilots stratégiques identifiés précédemment au paragraphe 4.2 ainsi que pour le suivi animation du programme AggloRénov (combinant une OPAH RU, une OPAH et un programme local) et la production de logement locatif social dans le cadre d'opération acquisition/amélioration ou de renouvellement urbain selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.
- **Tourisme** à travers notamment les projets d'itinérances touristique (à pied, à vélo...) et la création de haltes-randonnées ; le redéploiement du site de Pescalis à Moncoutant-sur-Sèvre ; la création d'hébergements touristiques collectifs sur plusieurs communes ; la mise en tourisme des sites naturels et historiques à Mauléon, Bressuire ; la création de parcours de découverte et de mise en réseau de sites dans une démarche de valorisation touristique à Cerizay et Mauléon. Ces projets seront examinés selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.
- **Patrimoine/culture** à travers notamment la valorisation de sites historiques tels que les sites de Château d'Argentonnay, de Bressuire ou de Mauléon, la création de parcours de découverte des patrimoines ... Ces projets seront examinés selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.
- **Commerce / artisanat** à travers la valorisation du site des Halles à Mauléon ; les dynamiques collectives d'animation commerciale, le travail sur le devenir des locaux commerciaux vacants ... Ces projets seront examinés selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.
- **Mobilité** à travers le déploiement de plans de mobilité, de plans de circulation et de stationnement à l'échelle de centres-bourgs, la création de boucles vélos supra-communales et de nouvelles liaisons pédestres ; la prolongation de la voie verte Bressuire – Nueil-Les-Aubiers vers Cholet (projet porté par le département des Deux

Sèvres) ... Ces projets seront examinés selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.

- **Santé** avec la réalisation d'un pôle Santé à Mauléon ; la réhabilitation-extension de la maison de santé à Nueil-Les-Aubiers ... Ces projets seront examinés selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.
- **Environnement** avec les différents projets de renaturation des cœurs de bourgs/ville ou de quartiers, la mise en place d'une action collective Nature en ville, des opérations de plantations participatives et de végétalisation ; la création de réseaux d'entreprises / filières autour des matériaux bio-sourcés, le recours aux énergies renouvelables (réseaux de chaleur, ombrières solaires...) ... Ces projets seront examinés selon les modalités d'intervention qui seront définies dans le cadre des règlements d'intervention en la matière.
- **Sport** avec la rénovation thermique et structurelle d'équipements à Mauléon

5-Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature.

A l'issue et au regard de la mise en œuvre générale du projet, de l'évaluation conduite, et si les Parties en émettent le souhait, la présente convention cadre pourra être révisée dans le cadre des politiques régionales en vigueur.

6-Modalités d'attribution des soutiens régionaux

Pour chacune des opérations relatives aux axes stratégiques opérationnels qui peuvent relever d'un soutien financier, une demande de subvention individualisée sera effectuée par le porteur de projet et sera soumise à la décision de la Commission permanente du Conseil régional dans la limite des capacités budgétaires annuelles.

7-Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation du projet s'effectuera dans le cadre des instances mises en place par la Commune et la CA du Bocage Bressuirais et plus particulièrement le Comité de pilotage.

8-Clause de publicité

Les Communes et la CA du Bocage Bressuirais mentionneront le soutien apporté par la Région à leur projet de revitalisation et ses actions dans le cadre de la présente convention. Le logo régional sera apposé à cet effet sur tout document d'information et de communication concerné.

9-Résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties des termes du présent contrat, celui-ci peut être résilié de plein droit par la partie la plus diligente, à l'expiration d'un délai de trois

mois suivant l'envoi par cette dernière à la partie défaillante, d'une lettre exposant ses griefs, adressée en recommandé avec accusé réception valant mise en demeure.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai de trois mois à compter de l'envoi par la partie la plus diligente des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal administratif de Bordeaux de l'objet de leurs litiges.

PROJET

Fait à Bordeaux, en huit exemplaires originaux, le

Pour la Communauté
d'agglomération du
Bocage Bressuirais
Le Président

**Pierre-Yves
MAROLLEAU**

Pour la Commune
d'Argentonnay
Le Maire

Armelle CASSIN

Pour la Commune de
Bressuire
Le Maire

**Emmanuelle
MENARD**

Pour la Commune de
Cerizay
Le Maire

Johnny BROSSEAU

Pour la Commune de
Mauléon
L'adjointe au Maire

Claire PAULIC

Pour la Commune de
Moncutant-Sur-Sèvre
Le Maire

Roland MOREAU

Pour la Commune de
Nueil-Les-Aubiers
Le Maire

Serge BOUJU

Pour la Région
Nouvelle-Aquitaine
Le Président

Alain ROUSSET

ANNEXES

Annexe 1 – Les chiffres-clés du territoire

Les chiffres présentés ci-après témoignent pour chaque commune des problématiques de vacance (logement et commerce) mais également du contexte socio-économique :

<p>Argentonnay (données INSEE, RP 2020) :</p> <p>6 communes associées depuis 2016 3 197 habitants 1 699 logements (dont 233 vacants) 8,8% de taux de chômage 16% de taux de pauvreté</p> <p><u>A l'échelle du centre-bourg d'Argenton les Vallées :</u> 19% de logements vacants construits avant 1950 (données étude pré-op OPAH, 2019) 47% de taux de vacance commerciale (données étude Shop'in, 2021)</p>	<p>Bressuire (données INSEE, RP 2020) :</p> <p>1 ville-centre et 8 communes déléguées depuis 1973 19 862 habitants dont 11 174 habitants sur la ville-centre. 9 581 logements (dont 448 vacants) 11,3% de taux de chômage 14% de taux de pauvreté</p> <p><u>A l'échelle du centre-ville de Bressuire :</u> 13% de logements vacants construits avant 1950 (données étude pré-op OPAH, 2019) 7% de taux de vacance commerciale (données étude Shop'in, 2021)</p>
<p>Cerizay (données INSEE, RP 2020) :</p> <p>4 876 habitants (données INSEE, RP 2023) 2 244 logements dont 28,5% de logements sociaux 15,8% de taux de chômage 16% de taux de pauvreté</p> <p><u>A l'échelle du centre-bourg :</u> 18 % de logements vacants construits avant 1950 (données étude pré-op OPAH, 2019) 25% de taux de vacance commerciale (données étude Shop'in, 2021)</p>	<p>Mauléon (données INSEE, RP 2020) :</p> <p>7 communes associées depuis 1973 8 868 habitants dont 3 352 habitants pour Mauléon-ville (données INSEE, RP 2023) 3 841 logements (dont 224 vacants) 7,8% de taux de chômage 8% de taux de pauvreté</p> <p><u>A l'échelle du centre-bourg de Mauléon-ville :</u> 16% de logements vacants construits avant 1950 (données étude pré-op OPAH, 2019) 32% de taux de vacance commerciale (données repères dans le cadre de MCBAIC, 2023)</p>
<p>Moncoutant-sur-Sèvre (données INSEE, RP 2020) :</p> <p>6 communes associées depuis 2019 5 070 habitants dont 3 155 habitants sur Moncoutant. Cette commune est le siège de la commune nouvelle, et joue un rôle de bourg centre, où sont concentrés les principaux commerces et les services à la population 2 642 logements (dont 249 vacants) 8% de taux de chômage 12% de taux de pauvreté</p> <p><u>A l'échelle du centre-bourg de Moncoutant :</u> 23% de logements vacants construits avant 1950 (données étude pré-op OPAH, 2019) 5% de taux de vacance commerciale (données étude Shop'in, 2021)</p>	<p>Nueil-Les-Aubiers (données INSEE, RP 2020) :</p> <p>Née de la fusion de 2 communes en 2001 5 541 habitants 2 443 logements (dont 158 vacants) 9,2% de taux de chômage 14% de taux de pauvreté</p> <p><u>A l'échelle des deux centres-bourgs,</u> 15% de logements vacants construits avant 1950 (données étude pré-op OPAH, 2019) 23% de taux de vacance commerciale (données étude Shop'in, 2021)</p>

Annexe 2 : synthèse du plan d'actions « cœur de bourg, cœur de vie », CA2B

PILIER HABITAT ET CADRE DE VIE :		Avancement
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> . Réinvestir les centres-bourgs par l'habitat . Faciliter et accompagner les transformations urbaines . Habiter le Bocage (valoriser le paysage urbain et le cadre de vie des habitants) 	
Documents de référence	<ul style="list-style-type: none"> . SCOT et PLUi . Programme Local de l'habitat . Plan Climat Air Energie Territorial . Plan Paysage . Etude pré-opérationnelle OPAH/OPAH RU 	
Actions sur plusieurs communes	1.1. Animer l'Espace Habitat et Energie de l'Agglomération (information, conseils, accompagnement des particuliers)	En continu
	1.2. Mise en œuvre du Programme AggloRénov 2021-2026 (combinant une OPAH RU multisites, une OPAH et un programme local) ciblé « centres-bourgs »	En cours
	1.3. Coordination et appui financier visant la production de logements locatifs sociaux avec un accent marqué pour les opérations d'acquisition/amélioration et les opérations de renouvellement urbain.	En cours
	1.4. Redéploiement des Résidences Habitat Jeunes en cœur de ville ou de bourg	En cours
	1.5. Renouvellement urbain : Appui financier aux opérations de renouvellement urbain des Communes	En cours
	1.6. Renouvellement urbain : Appui technique (marché à Bon de commande) études de renouvellement urbain	En cours
	1.7. Sensibilisation des habitants et des enfants : atelier « habiter demain » ...	En cours
	1.8. Animer une opération collective et expérimentale autour de la nature en ville	En projet
	1.9. Prise en compte des démarches de revitalisation / ORT dans le futur PLH	En projet
	1.10. Prise en compte des démarches de revitalisation / ORT dans le PLUi	En projet
PILIER ECONOMIE ET SERVICES :		Avancement
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> . Soutenir et faciliter l'entrepreneuriat et le développement d'entreprises . Définir, gérer et mettre en œuvre des actions de soutien à la modernisation des activités commerciales, artisanales et de services . Aider à qualifier et améliorer l'environnement et l'offre commerciale en centre-bourg . Veille et appui auprès des communes sur les dispositifs d'aides et d'animation (tel que Mon Centre-bourg a un incroyable commerce) pour des projets de création ou de modernisation de commerces 	
Documents de référence	<ul style="list-style-type: none"> . SCOT et PLUi . SRDEII et schéma de développement économique . Plan Paysage . Diagnostic commercial flash post covid 	
Actions sur plusieurs communes	2.1. Eco : un service dédié à l'accompagnement des entreprises et notamment un technicien dédié à l'accompagnement des porteurs de projet en création, reprise de petites entreprises artisanale et commerciale de proximité, dans leur phase d'installation.	En continu
	2.2. Eco : Dispositif financier Commerc' en action	En cours
	2.3. Eco : Dispositif d'aide à l'embellissement des façades commerciales	En cours
	2.4. Eco : Outils-actions en lien avec les locaux à vocation commerciale : fiches conseils « devantures et enseignes », dépliant « ouvrir ou moderniser un local commercial : anticiper les démarches », bourse des locaux pour mettre en relation l'offre et la demande, réunions avec la DDT et le SDIS sur le volet ERP	En cours
	2.5. Services : déploiement des maisons de santé	En cours
	2.6. Services : animation de la Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM)	En continu
	2.7. Services : animation du réseau Info Jeunes (CJM et référents jeunesse de Argentonnay, Cerizay, Mauléon, Moncoutant sur Sèvre et Nueil Les Aubiers)	En continu
	2.8. Eco : Création d'outils en lien avec l'accueil de nouveaux salariés / Marque Employeur	En cours
PILIER MOBILITE ET DEPLACEMENT :		Avancement
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> . Valoriser l'offre de transports collectifs . Développer l'intermodalité . Accompagner la future plateforme de mobilité 	

	<ul style="list-style-type: none"> . Diminuer l'autosolisme . Développer l'usage des modes doux 	
Documents de référence	<ul style="list-style-type: none"> . SCOT et PLUi . PCAET . Plan Global de Déplacement . Schéma directeur intercommunal cyclable 	
Actions sur plusieurs communes	3.1. Animation d'un Pôle d'échanges multimodal, quartier de la Gare à Bressuire, créé en 2021	En continu
	3.2. Mise en accessibilité des arrêts de car dans les bourgs	En cours
	3.3. Animation et coordination du Transport solidaire	En cours
	3.4. Aménagements cyclables et services vélo (stationnements)	En projet
	3.5. Réalisation de plans de mobilité scolaire (écoles à Mauléon et Chiché) – programme Moby (2023-2024)	En cours
PILIER PATRIMOINE, TOURISME, ENVIRONNEMENT :		Avancement
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> . Révéler les sites historiques et naturels . Renforcer l'offre de loisirs et de découverte entre nature et histoire . Développer un accueil dynamique et chaleureux . Mettre en réseau l'offre touristique . Mettre en réseau l'offre culturelle et poursuivre le déploiement hors les murs . Valoriser, préserver, animer le paysage du bocage et les milieux naturels 	
Documents de référence	<ul style="list-style-type: none"> . SCOT et PLUi . Plan Paysage . Schéma de développement touristique . Projets d'établissements des équipements culturels Agglo2B 	
Actions à l'échelle de plusieurs communes	4.1. Animer les équipements culturels intercommunaux présents sur le territoire intercommunal (médiathèques, conservatoire de musique, musée...)	En continu
	4.2. Favoriser la mise en valeur des cœurs de ville historiques et sites patrimoniaux	En cours
	4.3. Mise en place de parcours Terra aventura au départ de centres-bourgs/centres-villes	En cours
	4.4. Valorisation ou appui à la valorisation de sites naturels aux abords des centres-bourgs	En cours
	4.5. Développer une programmation culturelle et des interventions hors les murs	En continu
	4.6. Mise en place de grainothèques dans des médiathèques	En cours
	4.7. Poursuivre la sensibilisation artistique en milieu scolaire	En continu
	4.8. Mise en œuvre du projet touristique itinérance à vélo à partir des voies vertes et autres véloroutes permettant de mailler le territoire et de se connecter aux centres-bourgs, aux sites et autres itinéraires touristiques.	En projet
	4.9. Développer avec les services culturels des actions / interventions artistiques permettant de se réappropriier les cœurs urbains et les sites naturels à proximité	En projet
	4.10. S'appuyer sur les musées comme lieux de connaissance et de valorisation de l'histoire et du patrimoine naturel, culturel et immatériel du bocage à travers une offre de médiation scolaire et tout public (ateliers, visites, conférences...), dans et hors les murs	En projet
ANIMATION du programme « cœur de bourg, cœur de vie » et du réseau local de revitalisation		Avancement
Orientations	Animer, mobiliser, accompagner	
Actions	5.1. Disposer d'un référent élu et d'un référent technique « revitalisation » à l'échelle de la CA2B + réseau techniciens Agglo2B	En continu
	5.2. Faciliter ou recruter des chefs de projets revitalisation pour le compte des communes	En cours
	5.3. Animer le réseau local des chefs de projet revitalisation	En cours
	5.4. Appui des Communes et relais Agglo2B /Communes	En cours

Annexe 3 : synthèse du plan d'actions, Argentonnay

Axe 1 : Revaloriser l'habitat en centre-bourg...

Leviers	Actions	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - Phasage
... en sensibilisant, incitant et accompagnant les propriétaires	Mettre en œuvre – animer le programme AggloRénov	Agglo2B et Commune	En cours – à poursuivre et approfondir
	Mettre en place une taxe sur les logements vacants	Commune	En réflexion
... en expérimentant un outil plus coercitif	Mettre en place une Opération de Restauration Immobilière (ORI)	Commune	Phase préparatoire en cours – démarrage à très court terme (2024)
... en menant une opération exemplaire sur des bâtis appartenant à la commune	Réhabilitation de l'îlot du Prieuré	Commune	Étude réalisée, démarrage phase opérationnelle en 2024

Axe 2 : (Re)mettre de la vie dans le centre-bourg...

Leviers	Actions	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - phasage
... en repensant l'aménagement des espaces publics	Élaboration d'un schéma de réaménagement des espaces publics structurants du cœur de bourg (végétalisation, désimperméabilisation, mixité des usages, convivialité...)	Commune	En cours
	Réaménagement des places Léopold Bergeon, Philippe de Commines et Libération	Commune	Très court terme
	Mise en valeur du parc André Moine	Commune	Court terme
	Réaménagement de la place du 4 août	Commune	Moyen terme
	Permis de végétaliser - pieds de façades	Commune	En cours - à poursuivre à approfondir
... en confortant l'offre de services et équipements en cœur de bourg	Réhabilitation de la salle polyvalente	Commune	Réalisé
	Réhabilitation de la Maison France Services	Commune	Très court terme
	Création d'une structure multi-accueil (crèche, périscolaire, ALSH)	Agglo2B et Commune	Très court terme
	Création d'un hébergement collectif en centre-bourg par réhabilitation d'un bâti vacant	Commune	Court – moyen terme
	Réflexion sur le devenir du Legs Bodin	Agglo2B et Commune	Court – moyen terme
... en confortant l'offre commerciale et artisanale	Accompagnement – soutien pour l'embellissement des devantures, l'ouverture / la transformation de locaux commerciaux	Agglo2B	En cours
	Dispositif Commerc' en Action (aide au conseil pour les commerçants et artisans de centre-bourg)	Agglo2B	En cours
	Réflexion sur le devenir de l'ancien hôtel de la Croix Blanche	Commune	En cours

Axe 3 : Se déplacer sereinement...

Leviers	Actions	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - phasage
... en repensant les mobilités dans le centre-bourg	Élaboration d'un plan de circulation et de stationnement	Commune	Très court à court terme
	Mise en œuvre du plan de circulation et de stationnement (expérimentations et aménagements temporaires, pérennisation des aménagements)	Commune et/ou Département	Court à moyen terme
... en améliorant la signalétique	Conception et mise en place d'une signalétique donnant de la visibilité aux lieux-clés et points d'intérêt du centre-bourg	Commune	Très court terme
... en maillant la commune nouvelle avec des itinéraires cyclables	Mettre en œuvre le schéma cyclable intercommunal	Commune, Département	En cours
	Compléter le schéma cyclable intercommunal par un document de planification à l'échelle communale	Commune	Court terme

Axe 4 (transversal) : Habiter le patrimoine et le faire découvrir...

Leviers	Actions	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - phasage
... en donnant envie de pénétrer dans le cœur de bourg (travail sur les entrées de ville)	Mener une opération collective d'embellissement de façades (entrée de ville par la route de Thouars)	Commune et propriétaires	Très court terme
	Revaloriser l'entrée du centre historique par la rue Porte Viresche	Commune	Très court à court terme
... en valorisant les patrimoines – historique, architectural, naturel et paysager...	Entretenir et restaurer le petit patrimoine bâti	Commune	En continu
	Aménager et animer le coteau Bonnin : Verger de la Nature et de la Biodiversité	Commune, association les Amis du Verger	En cours, à poursuivre
	Opération « un arbre – une naissance » sur le site de la Salette	Commune	Démarrage en 2023, à poursuivre
	Animer le parc du château	Commune, associations...	En cours, à poursuivre et approfondir
	Remettre en état et en projet les éléments composant le site du Château	Commune	Court – moyen – long terme
	Recréer ou revaloriser les liens entre promontoire et vallées (points de vue, cheminements...)	Commune	Court – moyen – long terme
... en favorisant la découverte des patrimoines	Concevoir – aménager – animer des parcours de découverte (visites guidées, géocaching, parcours balisés)	Commune, Agglo2B, association 3A...	Réalisé, à poursuivre et approfondir
	Mettre en place des panneaux explicatifs et une signalétique ludique en cœur de bourg	Commune	Court terme

	Promouvoir, mettre en tourisme les itinéraires cyclables (véloroute de la vallée de l'Argenton, lien avec les grands itinéraires à proximité)	Commune, OT Agglo2B, Département	
... en s'affirmant comme une destination touristique et de loisirs (réseaux, labels, communication)	Retravailler l'identité visuelle de la commune (logo)	Commune	Réalisé (2023)
	Candidater pour l'obtention du label Station Verte	Commune	En cours
	Construire une stratégie touristique	Commune	En cours
	<i>Hébergement collectif (voir axe 1)</i>	<i>Commune</i>	<i>Court terme</i>
	Mettre en place un Site Patrimonial Remarquable (SPR)... et viser l'inscription dans le réseau des Petites Cités de Caractère	Commune et Agglo2B	En réflexion Court à moyen terme

PROJET

Annexe 4 : synthèse du plan d'actions, Bressuire

Orientation 1 : Susciter le désir de venir en centre-ville

Actions	Maitre d'ouvrage	Avancement
Restructuration du quartier gare : Cité de la Jeunesse et des Métiers	CA2B	Réalisée
Restructuration du quartier gare : Pôle d'Echange Multimodal et Passerelle	CA2B	Réalisée
Création d'un groupe scolaire incluant un restaurant scolaire et un centre de loisirs/accueil périscolaire	Ville et CA2B	Réalisée
Charte des terrasses	Ville	Pérenne
Multiplier les facteurs de fréquentation du centre-ville	Ville	Pérenne
Requalification du Passage de la Poste et implantation d'une ludothèque	Ville	Pérenne
Transformer le château en un lieu incontournable	Ville	Moyen terme
Espace Simone Veil : requalification de la Maisonnée en pôle social et associatif	Ville	Moyen terme
Charte architecturale, urbaine et paysagère	Ville	Pérenne
Aménagement des jardins de la Gare	Ville	Réalisée

Orientation 2 : Donner envie d'habiter en cœur de ville :

Actions	Maitre d'ouvrage	Avancement
Résidence Habitat Jeunes	Deux Sèvres Habitat	Court terme
Transformation de la friche de l'ancien collège en quartier vert « Les 4 Saisons »	Ville	Court terme
Privilégier le renouvellement urbain : partenariat avec Action Logement	Ville	En cours
AggloRénov (OPAH RU multisites / OPAH / programme local) 2021-2026	CA2B	En cours
Plan de ravalement obligatoire de la place Notre-Dame	Ville	Court terme
Mise en œuvre du Contrat de mixité sociale et du programme local de l'habitat	Plusieurs acteurs (dont ville et Agglo2b)	Court terme
Centre de tennis régional Nouvelle Aquitaine	Agglo2b / Ville de Bressuire	Court terme

Orientation 3 : Favoriser les connexions et les mobilités douces

Actions	Maitre d'ouvrage	Avancement
Etude de mobilité	Ville	Réalisée
Mise en œuvre des parcours sportifs et ludiques	Ville	En cours
Mise en œuvre du plan de mobilité	Ville	Court terme
Etude de potentiel covoiturage	Agglo2b	Court terme

Orientation 4 : Transformer Bressuire grâce à un urbanisme cohérent et organisé

Actions	Maitre d'ouvrage	Avancement
Projet de transformation de l'ancienne école Jules Ferry en archives municipales	Ville et Agglo ?	Moyen terme
Requalification du chapelet de places du centre-ville dont place Notre Dame	Ville	Moyen et long terme

Orientation 5 : Valoriser les portes d'entrées du centre-ville

Actions	Maitre d'ouvrage	Avancement
Etudes en vue de la requalification des entrées de ville	Ville de Bressuire	Court terme
Requalifier le Quartier Politique de la Ville de Valette	Plusieurs acteurs	Court terme (études) et moyen/long terme (mise en œuvre)

Orientation 6 : Faciliter la transition écologique

Actions	Maitre d'ouvrage	Avancement
Etude de stratégie foncière	Plusieurs acteurs dont Agglo2b et Ville de Bressuire	Court terme
Schéma directeur aménagement lumière	Ville de Bressuire	Court terme
Schéma directeur immobilier	Ville de Bressuire	Court terme
Rénovation énergétique d'équipements publics communautaires	Agglo2b	Moyen terme
Requalification des anciens abattoirs : lancement d'un appel à projet	Commune	Court terme
A l'occasion de la requalification des espaces publics, renaturation progressive (cf fiches actions précédentes)	Commune	Progressive

Annexe 5 : synthèse du plan d'actions, Cerizay

Orientation 1 : Le développement d'un système racinaire connecté

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
1.1 - Les racines pivots : Connexion entre les parcs	1 - Créer un schéma de mobilité douce et une signalétique	Court terme
	2 - Créer un aménagement urbain et paysager sur l'avenue du 25 Août, pour marquer l'entrée du parc Roger Quintard	Moyen terme
	3 - Créer un aménagement urbain et paysager sur l'avenue de la Promenade et rue de la Gourre d'Or	Moyen terme
1.2 - Les racines traçantes : Connexion avec le Bocage, la Vendée et la Sèvre	4 - Aménager l'entrée de Ville Est au niveau de la Vannelière	Moyen terme
	5 - Baliser une jonction cyclable avec la Vendée à Vélo via Beauchêne	Moyen terme
	6 - Créer un accès à la Sèvre en dehors des axes routiers et y développer un espace de rencontre	Moyen terme
1.3 - De la racine au Plessis : Relier le quartier et le centre-ville	7 - Créer des itinéraires mobilité active en traversée entre le Plessis et le centre-ville	Moyen terme

Orientation 2 : Le cœur de ville comme une cerisaie vertueuse et nourricière

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
2.1. Se déplacer dans la cerisaie	8 - Mettre en place un pédibus et <u>vélibus</u> pour les écoles	Moyen terme
2.2. La diversité comme force synergique	9 - Réaliser une étude pré-opérationnelle de programmation commerciale	Court terme
	10 - Relancer et recadrer le dispositif "J'entreprends à Cerizay"	En cours
	11 - Développer une stratégie foncière autour des gisements fonciers bâtis, non bâtis, et des friches	Court terme
	12 - Améliorer et adapter les logements en valorisant des projets exemplaires	En continu
	13 - Mener un programme de ravalement obligatoire des façades en centre-bourg	En cours
	14 - Requalifier le bâtiment de la rue du 11 Novembre et ses abords	En cours
	15 - Poursuivre les projets de requalification des îlots de la <u>Jetterie</u> et St Michel	Court/Moyen terme
2.3. Repenser les espaces publics	16 - Valoriser l'architecture de la reconstruction	Moyen terme
	17 - Réaménager la place Mendès-France, de la Forge et l'entrée nord	Court terme
	18 - Conforter l'identité propre à chaque parc et donner à voir	Court/Moyen terme
2.4. Accentuer la solidarité	19 - Aménager l'ouverture du parc de Puy Genest et du Vallon des carrossiers	Moyen terme
	20 - Installer une ressourcerie solidaire en centre-ville	Moyen terme
	21 - Tendre vers une autonomie alimentaire de qualité	Long terme

Orientation 3 : Le bourgeonnement des rameaux

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
3.1. Susciter une attention nouvelle et communiquer	22 - Développer l'offre de découverte touristique	Moyen terme
	23 - Développer les activités et des aménagements sur le domaine de la Roche	Moyen terme
	24 - Aménager le 3 ^{ème} étage de la Résidence du Bocage et créer une SCIC	Court terme
	25 - Créer un lieu ressource dédiée à la filière bois à disposition des universitaires et développer un tourisme scientifique	Moyen terme
	26 - Mettre en place le dispositif Microfolie en intégrant l'histoire de la commune	Moyen terme
3.2. Les bourgeons des espaces naturels	27 - Mettre en place une opération « 1000 arbres pour ma ville »	En cours
	28 - Poursuivre l'opération « 1000 fleurs dans ma rue »	En cours
	29 - Poursuivre l'étude du réseau hydrographique communal (EPTB)	Moyen terme
3.3 Le bourgeon de la gare	30 - Aménager le bâtiment de la gare en menant une réflexion transversale sur le secteur	Moyen terme
3.4. Le développement équilibré des bourgeons Nord/Sud	31 - Mener une réflexion avec les gestionnaires privés du site en faveur d'un développement écologique et durable de Technypôle (étude d'opportunité)	Long terme
	32 - Créer un tiers-lieu dédié aux activités tertiaires	Long terme
	33 - Requalifier la rue du Gué l'Epine	Moyen terme
	34 - Requalifier les espaces publics et les bâtiments de l'îlot du Raffou	Court/Moyen terme
	35 - Aménager le site de la Gourre d'Or et son quartier	Court/Moyen terme
	36 - Implanter un atelier-relais de type "village des artisans" dans la ZAE de la Gondromière	Moyen terme

Orientation 4 : Une canopée résiliente

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
4.1 – Une canopée aux formes variées	37 - Accompagner la mise en place d'actions solidaires et d'animations culturelles encourageant la mixité	En continu
	38 - Créer un cahier des charges type des bâtiments favorisant l'écoconstruction et la mixité intergénérationnelle	Moyen terme
	39 - Réaliser une programmation pour le devenir du Presbytère (habitat)	Moyen terme
4.2 - Valoriser les ressources naturelles dans l'écoconstruction	40 - Mutualiser des connaissances en termes de gestion de la ressource bois avec les territoires voisins	Court/Moyen terme
	41 - Créer un fab-lab autour des gisements biosourcés et des savoirs-faires locaux (cartographie des ressources)	Moyen terme
4.3 - Vers une autonomie énergétique	42 - Tendre vers une commune résiliente et autonome	Long terme
	43 - Mettre en place une seconde chaufferie bois (Puy Genest)	Court terme
4.4 - Amener l'art et la culture dans l'espace public	44 - Créer un circuit de découverte artistique, culturel, historique et naturel de Cerizay	Moyen terme

Annexe 6 : synthèse du plan d'actions, Mauléon

De nombreuses actions ont été définies suite aux différents ateliers et groupes de travail. Sont présentées ici seulement celles retenues comme prioritaires par les élus. Elles sont regroupées par thématique.

Orientation 1 : Les unités de vie renforcée en fonction de leurs singularités

Axes d'intervention	Actions	Phasage
1.1 L'affirmation de Mauléon comme une destination reconnue et souhaitée	1.1.1 Stratégie globale (récit, tourisme..) : Schéma de développement touristique	Moyen terme
	Stratégie de communication sur la destination « La Vallée de l'Ouin » et promotion touristique	Moyen terme
1.2 Les parcours dans un réseau clairement identifié et qualifié et la découverte du territoire	1.2.1 La valorisation des marqueurs forts d'entrée dans le territoire : Etude de prospection	Moyen terme
	Installation artistique et de mobilier sur les sites à enjeux repérés (zone économique, site patrimonial...)	Moyen/long terme
	1.2.2 Des liaisons cyclables à l'échelle du territoire supra-communale : Finalisation de la Véloroute	Court terme
	Développement de la Voie verte	Moyen terme
	Signifier des portes d'entrée dans le territoire, en particulier vers les sites remarquables (la Durbelière, forêt de Boissière, les Vaulx, la cité castrale, l'accès à la vallée de l'Ouin...) depuis la voie verte	Moyen terme
	1.2.4 Des circuits patrimoniaux riches de biodiversité : Parcours Permanents d'Orientations	Court terme
	Etude de prospection pour de nouvelles acquisitions foncières dans le cadre de l'offre de randonnée	Court terme
	Création de nouvelles boucles de randonnée	Moyen terme
	Poursuite du programme « Continuités écologiques »	Court terme
	1.2.5 Des rues et espaces publics qualifiés au regard des singularités du territoire : Requalification de la Place de l'Eglise et ses abords à Saint-Aubin de Baubigné comme porte d'entrée du Site patrimonial de la Durbelière	Court terme
	Aménagement récréatif et sportif du parc de Chambré à Mauléon	Court terme
	Aménager le site naturel de Pyrôme et de Narcisse GABILLAUD en lien avec le parcours terra aventura	Court terme
	Les abords du presbytère à Rorthais comme porte d'entrée du Bocage	Moyen terme
	La rue du Mouton Blanc à Mauléon	Moyen terme
	La rue de Nantes à Mauléon	Court terme
	La rue de Poitiers à Mauléon	Moyen terme
La Place du Château à Mauléon, et l'intégration du site des Halles	Moyen terme	
1.4 Des sites patrimoniaux singuliers pour affirmer la créativité	1.4.1 Le site de la Durbelière et la connexion au bourg de Saint-Aubin de Baubigné : Nouvelle boucle de randonnée	Court terme
	Diagnostic complet de l'état du site	Court terme
	Signalétique touristique	Court terme
	Cristallisation	Moyen terme
	Classement en ENS	Moyen terme

1.5 L'habiter et l'économie repensés en fonction des singularités des unités de vie	1.5.2 L'accès à l'éducation et les équipements inhérents :	
	Crèche/ multi-accueil à proximité de l'école publique	Moyen terme
	Rénovation de la salle omnisport Ste Anne et création d'un espace jeunesse	Court terme
	Rénovation de la salle omnisport à Saint-Aubin de Baubigné	Court terme
	Finaliser la démarche d'Analyse des besoins sociaux et adaptation des politiques en conséquent	Court terme
	Etude sur le devenir du site de l'ex-piscine de Mauléon	Court terme
	1.5.6 Les nouveaux quartiers de vie et des expériences novatrices (intégration urbaine)	
	(Ex : trames vertes et des enjeux paysagers dans la définition des nouveaux quartiers...) :	
	Création d'un nouveau quartier de vie à Loublande	Court terme
	La poursuite des aides à l'amélioration de l'habitat avec l'échelle des 7 cœurs de bourg	Court terme
	Accompagner les privés à la restauration de leur patrimoine privé	Court terme
	Révision des OAP de Mauléon dans le cadre de l'évolution du PLUi	Court terme
	Création de nouvelles OAP dans le cadre de l'évolution du PLUi	Court terme
	Etude faisabilité - dent creuse rue des Meuniers à Moulins - dvt logement locatif social	Court terme
	Etude faisabilité - dent creuse rue des Eole à Mauléon - dvt logement locatif social	Court terme
Etude faisabilité - dent creuse rue du Cardinal de Sourdis à Mauléon - dvt logement locatif social	Court terme	
Etude faisabilité - dent creuse rue des Châtaigners à Loublande - dvt logement locatif social	Court terme	
Création d'un nouveau quartier de vie à Moulins	Moyen terme	

Orientation 2 : La cité castrale

Axes d'intervention	Actions	Phasage
2.1 L'affirmation de Mauléon comme une destination reconnue et souhaitée	2.1.1 : Une mise en scène de la découverte du noyau de la ville :	
	Création d'un parcours patrimonial et touristique Installation d'œuvres artistiques dans l'espace public	Court terme Court terme
2.2 Les approches de la cité sacrée et ses limites	2.2.1 La mise en valeur du pont de Vincennes et de la rue St Pierre :	
	Requalification de la cour de Vincennes Sécurisation et restauration de l'immeuble Billy Forges	Court terme Court terme
	2.2.5 Des espaces observatoires de la cité :	
	Installation artistique dans l'espace public	Court terme
2.3 Le patrimoine bâti et naturel comme source de ré-enchantement	2.3.1 Le site du château, un espace d'expérimentation et de valorisation autour de la découverte du territoire :	
	Cristallisation des remparts du Château Sécurisation de la falaise Restauration du Palais Acquisition foncière aux abords du Château	Moyen terme Moyen terme Court terme Moyen terme
	2.3.3 Le prolongement du parc de l'Abbaye vers la Grand'rue :	
	Restauration des Jardins de l'Abbaye en lien avec la médiathèque et le musée	Moyen terme
2.4 Les espaces publics fédérateurs	2.4.3 La qualification de la Grand'Rue :	
	Poursuite de la renaturation de la Cité de Mauléon	Moyen terme

Orientation 3 : Le centre-ville

Axes d'intervention	Actions	Phasage
3.1 La stratégie d'accueil du centre-ville	3.1.1 a) La circulation vers la ville :	
	Aménagement des entrées de ville La gestion des flux de transit avec la requalification de la rue de Nantes Schéma de circulation sur le centre-ville	Moyen terme Moyen terme Moyen terme
	3.1.1 b) L'organisation du stationnement :	
	Etude sur les parcours du quotidien	Moyen terme
3.2 La définition spatiale du nouveau centre-ville	3.2.1 Aménagement Espace dit de la Brossardière en espace public cœur de ville :	
	La Maison de Santé Pluridisciplinaire La requalification de la rue de Poitiers en lien avec le périmètre du nouveau centre-ville	Court terme Moyen terme
	3.2.4 Le développement d'activités de commerce et services autour de l'affirmation du centre-ville / Périmètre de sauvegarde du commerce :	
	Mise en place d'un maintien de linéaire commercial Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat	Court terme Court terme

Annexe 7 : synthèse du plan d'actions, Moncoutant sur Sèvre

Orientation 1 : Des phares d'entrée sur lesquels s'appuyer		
AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
<i>1.1 - Favoriser une découverte itinérante et touristique du territoire</i>	1 - Développer des parcours de découverte et une signalétique à partir de la Voie Verte et du site de Pescalis pour révéler le territoire	Court terme
	2 - Accompagner le développement du site de Pescalis et de la Morinière	Moyen terme
	3 - Créer des véloroutes en connexion avec les territoires voisins	Moyen terme
	4 - Requalifier le secteur de la gare comme porte d'entrée du vélotourisme et imaginer d'autres haltes-étapes sur les itinéraires	Court terme
<i>1.2 - Faciliter les déplacements du quotidien et développer les mobilités douces</i>	5 - Définir un schéma des mobilités douces pour mailler le territoire, connecter les communes déléguées à la ville-centre et le mettre en œuvre	Court terme
	6 - Créer un point de rencontre multimodal à la Chenaie	Moyen terme
	7 - Intégrer les mobilités douces dans le cadre de l'aménagement de voiries pour favoriser l'accès aux équipements et services	En continu
	8 - Aménager un accès en voie douce entre la voie verte et les zones d'activités des Champs du Bois / Forêt (via la scierie Touchard)	Moyen terme
	9 - Aménager la coulée verte de Moncoutant	Moyen terme
	10 - Aménager le trajet école-restaurant scolaire à la Chapelle St-Etienne	Court terme
<i>1.3 - Améliorer la qualité des entrées de bourg</i>	11 - Requalifier les axes structurants de Moncoutant en valorisant les entrées de ville	Moyen/long terme
	12 - Imaginer une programmation d'aménagements sobres et sécurisés assurant une continuité des traversées de bourgs des communes déléguées	Long terme

Orientation 2 : Un cœur attractif et des villages à conforter		
AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
<i>2.1 - Développer une politique foncière</i>	13 - Développer une stratégie foncière autour des gisements fonciers bâtis, non bâtis et des friches	Court terme
<i>2.2 - Maintenir l'attractivité et le dynamisme commerciale</i>	14 - Maintenir la dynamique commerciale du centre-bourg de Moncoutant	En continu
	15 - Accompagner la création d'une offre commerciale et de service alternative dans les bourgs délégués	Moyen terme
	16 - Réhabiliter une cellule commerciale ou un local d'activité pour encourager l'installation de nouveaux commerçants	Moyen terme
<i>2.3 - Valoriser les espaces publics comme des lieux de vie</i>	17 - Repenser et aménager les espaces publics du centre-bourg de Moncoutant en les adaptant aux usages actuels et à venir	Moyen/Long terme
	18 - Favoriser le frontage et la végétalisation des espaces publics, développer des actions participatives dans les aménagements	Long terme
<i>2.4 - Habiter les centres-bourgs</i>	19 - Permettre l'amélioration des logements et leur adaptation aux modes d'habiter (AggloRenov)	En cours
	20 - Dynamiser la production de logements locatifs, notamment sociaux	Court terme
	21 - Mener des opérations de renouvellement urbain	Moyen terme
	22 - Construire ou réhabiliter des logements en habitation inclusive dans les futurs projets	Moyen/Long terme
	23 - Mener des actions expérimentales pour imaginer l'habitat de demain	Moyen/Long terme
<i>2.5 - Un esprit village à conforter</i>	24 - Etudier l'aménagement d'une coulée verte au Breuil-Bernard	Moyen terme
	25 - Etudier l'aménagement du bourg de la Chapelle Saint-Etienne et de Pugny	Long terme
	26 - Aménager frugalement le champ de Foire de Chantemerle	Long terme

Orientation 3 : Un port accueillant

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
3.1 - Développer une politique d'accueil et de solidarité	27 - Analyser les besoins sociaux pour dresser un portrait du territoire et adapter les politiques d'actions sociales	En cours
	28 - Proposer un parcours résidentiel et accompagner au bien vieillir	Moyen terme
	29 - Accompagner les établissements scolaires et de formations dans l'accueil inclusif	Moyen terme
	30 - Accompagner le développement du service de transport solidaire	Court/Moyen terme
3.2 - Maintenir et adapter l'offre en services à la population et les équipements publics	31 - Maintenir l'offre en équipements publics	En continu
	32 - Adapter et repenser l'Espace Bel Air	Court terme
	33 - Assurer le maintien de l'offre de santé	En continu
3.3 - Accompagner et développer les capacités d'activités	34 - Réaliser un recrutement mutualisé d'un agent de Police municipale	Moyen terme
	35 - Accompagner la transmission des entreprises commerciales du territoire et les créations d'activités	En continu
3.4 - Animer et faire connaître le territoire	36 - S'appuyer sur des animations culturelles pour dynamiser le centre-bourg	En continu
	37 - Mettre en place une Micro-folie	Moyen terme
	38 - Accompagner les associations dans leur développement et soutenir les manifestations locales pour maintenir le dynamisme du tissu associatif	En continu

Orientation 4 : Des dynamiques à initier pour un port épanoui

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS	PHASAGE
4.1 - Accompagner la mutation d'une filière, en résonance avec les ressources locales	39 - Sensibiliser et former les artisans du secteur aux pratiques et usages de matériaux biosourcés via des chantiers éco-construit exemplaires	Moyen/Long terme
	40 - Promouvoir la formation des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi en s'appuyant sur la politique d'insertion communale et les entreprises locales	Moyen terme
4.2 - Promouvoir la résilience dans la construction de bâtiments et d'équipements respectueux de l'environnement	41 - Construire des bâtiments résilients et expérimenter l'utilisation de matériaux biosourcés dans des projets publics	Long terme
4.3 - Accompagner les transitions et valoriser les ressources	42 - S'appuyer sur les ressources locales en développant une gestion durable des haies bocagères et valoriser le bois de bocage	Moyen terme
	43 - Tendre vers une mixité énergétique en développant la production d'énergies renouvelables	En continu
	44 - Créer et animer des défis de sobriété à destination des habitants et des entreprises de la commune (sensibilisation)	Moyen terme
	45 - Etudier le réseau hydrographique Moncoutantais du bassin versant de la Sèvre pour restaurer les cours d'eau	Moyen terme
	46 - Développer une filière alimentaire en circuits courts en associant les producteurs locaux	Moyen/Long terme

Annexe 8 : synthèse du plan d'actions, Nueil-Les-Aubiers

Action – support du projet de territoire	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - phasage
Construire une stratégie foncière	Commune (en lien avec Agglo2B)	Très court à court terme

AXE 1 – UNE VILLE AU DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

Leviers	Actions	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - Phasage
Un patrimoine bâti à valoriser, des lieux vacants stratégiques à réinventer	Réinventer les usages de l'ancienne Mairie principale et de ses abords	Commune	Très court à court terme
	Réinventer les usages de l'ancienne Mairie annexe	Commune	En cours
	Renouvellement urbain - îlot du Lion d'Or et ses abords	Commune	En cours
	Renouvellement urbain - îlot "Grand Rue"	Commune	Très court terme (étude en 2024)
	Réaliser un plan de mise en valeur des bâtiments communaux	Commune	En cours
Une offre de logements à améliorer et diversifier pour répondre aux besoins de tous les publics	Accompagner – soutenir la réhabilitation de l'habitat privé	Agglo2B et Commune	En cours
	Créer 11 logements sur le site de l'ancienne gendarmerie	Commune et Sèvre Loire Habitat	En cours
	Créer une résidence Habitat Jeunes dans l'ancien EHPAD Bethanie	Agglo2B et Deux Sèvres Habitat	En cours
	Rénover la Résidence Saint Hubert	Commune et Deux Sèvres Habitat	En cours
	Créer le nouveau quartier d'habitation des Samares sur un espace en friche	Commune et IAA	En cours
	Accompagner les changements de destination des bâtis ruraux traditionnels	Commune	
Des activités commerciales, artisanales et de services à conforter et encourager	Participer au programme "Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce"	Commune	Réalisé - réflexion en cours sur les suites à donner
	Accompagner – soutenir l'amélioration des façades commerciales et locaux commerciaux	Agglo2B	En cours
	Apporter une aide au conseil pour les commerçants et artisans	Agglo2B	En cours
	Travailler sur le devenir des locaux commerciaux vacants (recensement, étude des potentialités...)	Commune	Très court terme
	Réaliser une étude-enquête "Tiers-lieu"	Commune	Très court terme

AXE 2 – UNE VILLE NATURE, ACTIVE ET SPORTIVE

Leviers	Actions	Maîtrise d'ouvrage	Avancement - phasage
L'intégration et la valorisation de la nature partout dans la commune	Élaborer un schéma directeur de retour de la nature en ville	Commune	Très court terme (2024)
	Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale	Commune	Très court terme
	Valoriser et animer les jardins des Aures	Commune	En cours
	Programme de boisements	Commune	En cours
	Mettre en scène le patrimoine végétal et bâti dans la campagne	Commune	Court, moyen, long terme
Le développement des mobilités douces et actives	Réaliser un schéma des modes doux visant le maillage de la commune en itinéraires piétons - cyclistes (en lien avec la Nature en ville)	Commune	Très court terme
	Améliorer les conditions de circulation des piétons et cyclistes sur des rues structurantes	Commune	Étude en cours
Un socle d'animations et d'événements axé sur le triptyque "Sport - loisirs - nature"	Construire un schéma de développement touristique "Sport, loisirs, nature"	Commune	Réalisé, mise en œuvre en cours
	Promouvoir le sport pour tous	Commune	En cours
	Aménager et animer le parc du Val de Scie	Commune et Agglo2B	En cours
	Réhabiliter la maison Bellanné en Halte Vélo	Commune	En cours
	Prolonger la voie verte Bressuire – Nueil-Les-Aubiers vers Cholet / future véloroute vers la Vendée et le Maine-et-Loire	Département	En cours

AXE 3 – UNE VILLE ACCUEILLANTE, CONVIVIALE ET ANIMÉE

Leviers	Actions	Maître d'ouvrage	Avancement - phasage
Des espaces publics accueillants, lieux de rencontre et de lien social	Questionner et revoir l'aménagement des places Saint Melaine, Pierre Garnier et Jeanne d'Arc	Commune	Très court terme (Saint Melaine) Court – moyen terme (Jeanne d'Arc, Pierre Garnier)
	Valoriser le Parc du Prieuré	Commune	Très court terme
La solidarité et l'accès de tous aux services de proximité	Organiser un dispositif de transport solidaire	Commune (CCAS)	En cours - à poursuivre
	Animer un chantier d'insertion	Commune (CCAS)	En cours - à poursuivre
	Apporter de l'aide et du conseil pour les démarches administratives (France Services)	Commune	En cours - à poursuivre
	Réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS)	CCAS (Bressuire, Mauléon, Moncutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Thouars)	En cours
	Conforter la diversité des professionnels de santé présents sur la commune	Commune et Agglo2B	En cours - à poursuivre
	Renforcer l'offre de services liés à la petite enfance	Commune et Agglo2B	Étude en cours - Très court terme
L'animation, la participation de tous à la vie communale	Communiquer autour du projet de territoire (expliquer, recueillir les avis, permettre à ceux qui le souhaitent de participer)	Commune	En cours – à poursuivre
	Mettre en place une programmation culturelle ouverte permettant aux forces vives (associations, commerçants, citoyens) d'animer l'espace public	Commune	Très court terme
	Favoriser la découverte du territoire communal, ses patrimoines et ses secrets au travers d'activités ludiques (jeu-enquête, parcours thématiques...)	Commune et partenaires	

Annexe 9 : liste des opérations (prévisionnel, état avril 2024)

Commune de	Projet	Maitre d'ouvrage	Lancement prév.	Fin prév.	Nature de l'opération	Type de projet	Coût prévisionnel	Observations
Mauléon	Poste de cheffe de projet revitalisation	Commune	15/03/2024	15/03/2025	Fonctionnement	Ingénierie interne	cf demande sub	
Argentonnay / Nueil-Les-Aubiers	Poste de cheffe de projet revitalisation	CA2B	2024	2027	Fonctionnement	Ingénierie interne	cf demande sub	Poste mutualisé sur 2 communes
Communes AMI Région	Études de faisabilité pour le renouvellement urbain d'ilots ou d'immeubles stratégiques	CA2B	De 2024 à 2026	De 2024 à 2027	Fonctionnement	Ingénierie externe	12 000€ HT par étude	Notamment étude ilot Grand'Rue de NLA, ...
Argentonnay	Études des potentialités d'usage et de transformation / de faisabilité / de programmation sur des bâtiments vacants stratégiques	Commune	2025 - 2027	2025 - 2027	Fonctionnement	Ingénierie externe	à définir	Notamment : Maison de maître sur le site du château, Legs Bodin (en lien avec la CA2B - propriétaire du bâtiment)
Argentonnay	Appui définition du projet / programmation + Travaux reconstruction - réhabilitation îlot du Prieuré	Commune	2024	à préciser	Investissement	Ilot stratégique	Études préalables : 15 000 € HT Travaux : 690 000 € HT	Chiffrage prévisionnel issu de l'étude de renouvellement urbain (URBANIS)
Argentonnay	Étude Plan de mobilité en centre-bourg / modes doux et actifs	Commune	2025	2026 - 2027	Fonctionnement	Ingénierie externe	20 000 € HT	
Bressuire	Espace Simone Veil	Commune	2024	2027	Investissement	Ilot stratégique	9 333 000 € HT	Opération répartie en 2 phases
Bressuire	Quartier des 4 saisons	Commune	2024	2025	Investissement	Ilot stratégique	2 428 278€ HT	Chiffrage prévisionnel issu de l'étude phase APD du projet
Cerizay	Programmation des mobilités actives (liaisons douces, connexions intra et extra communales, signalétique/balisage)	Commune	2025	2025	Investissement	Ingénierie externe	20 000 € HT	
Cerizay	Etude de programmation sur le devenir de l'ancien Presbytère	Commune	À préciser	À préciser	Investissement	Ingénierie externe	10 000€ HT	
Cerizay	Ilots de la Jetterie / place du Chêne Vert (requalification du site de l'ex Carrefour contact)	Commune	2024-2025	2026-2027	Investissement	Ilot stratégique	1 500 000 € HT	Chiffrage prévisionnel à préciser en phase APD
Cerizay	Requalification ilot du Raffou	Commune	2024-2025	2026-2027	Investissement	Ilot stratégique	750 000 € HT	Chiffrage prévisionnel à préciser en phase APD
Mauléon	Recrutement d'une AMO sur le volet aménagement/renouvellement urbain et habitat	Commune	2024	2026	Fonctionnement	Accompagnement	5 000€ HT	
Mauléon	Etude structurelle et architecturale en vue de trouver une fonction à l'immeuble « Billy Forges »	Commune	2024	2025	Fonctionnement	Ingénierie externe	10 000€ HT	
Mauléon	Etude de faisabilité sur des sites à enjeux notamment l'immeuble Godet	Commune	2025	2026	Fonctionnement	Ingénierie externe	10 000€ HT	
Mauléon	Etude d'opportunité sur une friche sportive	Commune	2025	2026	Fonctionnement	Ingénierie externe	10 000€ HT	

Mauléon	Élaboration d'un schéma des mobilités douces	Commune	2025	2026	Fonctionnement	Ingénierie externe	10 000€ HT	
Mauléon	Petit Séminaire	Commune	2025	2026	Investissement	Ilot stratégique	100 000€ HT	
Mauléon	Immeuble Billy Forges	Commune	2026	2027	Investissement	Ilot stratégique	350 000€ HT	
Mauléon	Immeuble Godet	Commune	2026	2027	Investissement	Ilot stratégique	300 000€ HT	
Moncoutant-sur-Sèvre	Élaboration schéma des mobilités douces communal (programmation des mobilités actives, étude des circulations et du stationnement en centre-bourg)	Commune	2024	2025	Fonctionnement	Ingénierie externe	25 000 € HT	
Moncoutant-sur-Sèvre	Etudes de programmation et de faisabilité sur divers secteurs à enjeux ciblés par le plan guide (gare, espace Bel air...)	Commune	2025	À préciser	Fonctionnement	Ingénierie externe	10 à 15 000 € HT par étude	
Moncoutant-sur-Sèvre	Recrutement d'une AMO sur le volet aménagement/renouvellement urbain et habitat	Commune	2024-2025	2026-2027	Fonctionnement	Ingénierie externe	15 000 € HT	Accompagnement communal via AMO sur diverses projets communaux complexes dont la requalification de l'îlot Saint Gervais
Moncoutant-sur-Sèvre	Requalification urbaine de l'îlot Saint Gervais	Commune	2024-2025	2026-2027	Investissement	Ilot stratégique	1 000 000 € HT	Chiffrage prévisionnel à préciser en phase APD
Moncoutant-sur-Sèvre	Requalification de l'îlot Jeanne d'Arc et Clémenceau pour dynamiser la rue commerçante	Commune	2025	À préciser	Investissement	Ilot stratégique	1 500 000 € HT	Chiffrage prévisionnel à préciser en APD. Projet d'ampleur, nécessitant un phasage pouvant aller au-delà de la convention
Nueil-Les-Aubiers	Études de faisabilité / programmation sur des bâtiments vacants stratégiques	Commune	2024	2026	Fonctionnement	Ingénierie externe	Reste à définir	Notamment : anciennes mairies
Nueil-Les-Aubiers	Etude de programmation, de coordination et d'appui à la mise en œuvre du projet de transformation de l'îlot du Lion d'Or	Commune	2024	2025	Investissement	Ingénierie externe	Reste à définir	Cette phase d'étude pourrait être intégrée dans le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'îlot (cf. ligne suivante)
Nueil-Les-Aubiers	Restructuration - réhabilitation îlot du Lion d'Or	Commune	2025	À préciser	Investissement	Ilot stratégique	1 510 000 € à 1 743 000 €	Chiffrage prévisionnel issu de l'étude de renouvellement urbain (URBANIS)
Nueil-Les-Aubiers	Etude de programmation, de coordination et d'appui à la mise en œuvre du projet de transformation de l'îlot Grand'Rue	Commune	2024	À préciser	Investissement	Ingénierie externe	Reste à définir	Cette phase d'étude pourrait être intégrée dans le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'îlot (cf. ligne suivante)
Nueil-Les-Aubiers	Restructuration - réhabilitation îlot Grand'Rue	Commune	À préciser	À préciser	Investissement	Ilot stratégique	Reste à définir	
Nueil-Les-Aubiers	Accompagnement pour la définition d'un Schéma des mobilités douces	Commune	2025	2026 ?	Fonctionnement	Ingénierie externe	Reste à définir	En lien avec la démarche Nature en ville